



CENTRE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL DE MURET

ACCUEIL ET SOINS EN SANTÉ MENTALE

Secteur 1
Pôle de psychiatrie générale Rive gauche

Qu'est-ce qu'un CATTP ?

Le Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) est un service de soins psychiatriques ambulatoire. Il participe au dispositif de soins psychiatriques publics. Il est rattaché au Centre hospitalier Gérard Marchant et placé sous la responsabilité d'un psychiatre de secteur.

La psychiatrie publique est organisée sous la forme d'un réseau de soins de proximité.

Le CATTP de Muret s'adresse ainsi en priorité aux résidents des cantons de : Muret, Lamasquère, Portet-sur-Garonne, Saint Lys.

Quels soins ?

Les actions de soutien et les prises en charge de groupe qui vous seront proposées en CATTP, visent à **favoriser votre autonomie et à vous soutenir dans votre rétablissement.**

Les soins en CATTP peuvent, entre autres, vous aider à : rompre l'isolement, créer ou maintenir des liens sociaux, mettre en œuvre un projet de vie, reprendre confiance...

Les soins s'organisent autour d'un temps d'accueil de groupe, avec la possibilité d'avoir comme support différents ateliers.



Le CATTP de Muret vous propose entre autres **des ateliers thérapeutiques basés sur, par exemple :**

- des groupes de parole ;
- la vie culturelle ;
- l'écriture ;
- l'actualité médiatique ;
- la création et les arts plastiques ;
- la marche ;
- la gym douce ;
- la vidéo ;
- l'équilibre alimentaire (théorie et confection de repas).



À qui s'adresse t-il ?

→ À toute personne de plus de 16 ans rencontrant des difficultés d'ordre psychiatrique.

Comment accéder aux soins ?

- Les soins en CATTP se font en **complément d'un suivi individuel**.
- L'orientation vers une prise en charge en CATTP peut être réalisée par votre psychiatre libéral ou votre psychiatre référent au Centre médico-psychologique. C'est lui qui se chargera de vous remettre un courrier de liaison et de vous indiquer la marche à suivre pour prendre rendez-vous.
- Les actions et activités thérapeutiques qui seront mises en place seront décidées suite à **un premier entretien avec l'équipe et après avis médical**.
- Votre projet de soins sera **régulièrement évalué** avec vous, en lien avec votre psychiatre référent.

À SAVOIR :

- Tous les personnels de l'équipe sont tenus au secret professionnel.
- Les soins en CATTP sont intégralement pris en charge par la sécurité sociale.
- Droits, pathologies, prises en charge, dispositifs d'accompagnement, des associations d'usagers peuvent vous informer.
Retrouvez une liste sur notre site internet : www.ch-marchant.fr
- Donnez-nous votre avis, des enquêtes de satisfaction sont à votre disposition au sein du service ou téléchargeables directement depuis notre site internet : www.ch-marchant.fr



Contact

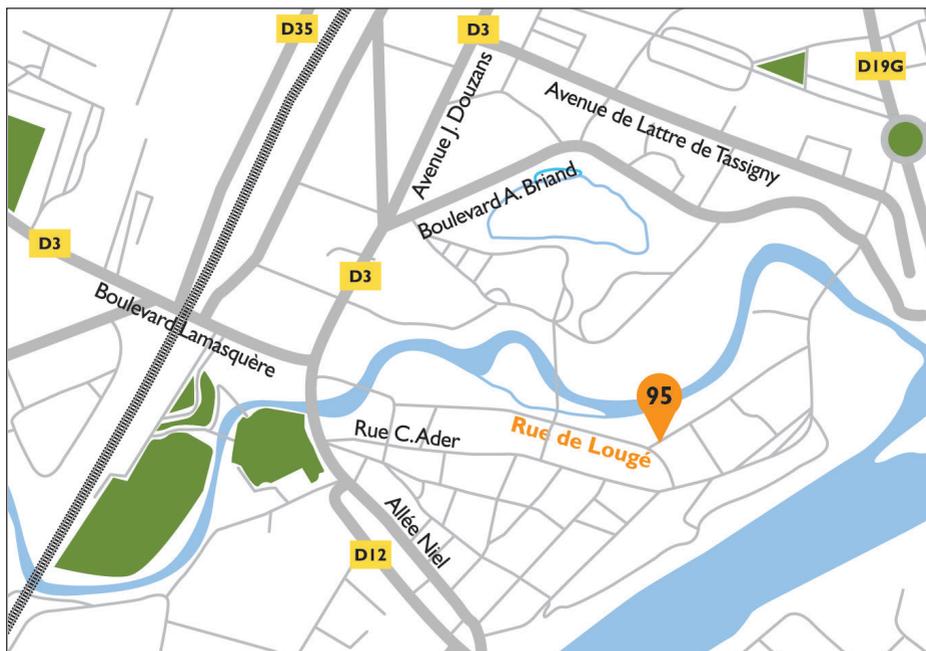
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel de Muret

Accueil et soins en santé mentale pour adolescents de plus de 16 ans, pour adultes et personnes âgées.

95 rue de Lougé (accès place du Mercadar) - 31600 MURET

Tél. : 05 61 51 56 53 - **Fax :** 05 61 56 55 40

Horaires : Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30



Accès : Bus n°58 ou n°302 - 303 - 314 - 310 arrêt « Niel »

TER - SNCF : lignes Toulouse - Muret ou Toulouse - Tarbes - Pau
arrêt « Muret - SNCF »

Autoroute A64 Sortie 35 Muret - Centre - Seysses - St Lys